LE LOGEOIS

juin - juillet - août 2023

SOMMAIRE

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

COMMUNE LABELLISÉE PROTECTION
Village Etoilé
DU CIEL ET DE L'ENVIRONNEMENT NOCTURNES

Informations pratiques, informations au jour le jour : inscrivez-vous à la Lettre d'Information sur **www.mairieleslogesenjosas.fr**

3 .....Le mot du Maire
8 .....Relais de Courlande
11 .....La mairie recrute / CCAS / Catastrophe naturelle
13 .....Moustique tigre
16 .....Arboretum
18 .....Train
21 .....Déjeuner républicain
24 .....Ça bouge aux Loges !

Bilan de mi-mandat..... 4
Architecture et paysage..... 10
Gens du voyage..... 12
Consommation énergétique..... 14
Écoles Charlotte Carrier..... 17
Forum des associations / Fête du vélo..... 20
ASPEH..... 22
Civisme..... 40

Informations Pratiques

Mairie
2, Grande Rue
78350 Les Loges-en-Josas

Tel : 01 39 07 16 70
Courriel : accueil@mairieleslogesenjosas.fr
Site web : www.mairieleslogesenjosas.fr

Horaires :
Lundi : 8h30-12h et 14h-17h30
Mardi : 8h30-12h
Mercredi : 8h30-11h30
Jeudi : 8h30-12h
Vendredi : 8h30-12h et 14h-17h
Samedi : 9h30-12h (sauf congés scolaires)

Bibliothèque
Mardi : 16h - 19h30 / Mercredi et Vendredi : 16h - 18h30 / Samedi : 10h30 - 12h30 / (voir affichage durant les congés scolaires).

Commerces

La cuisine de Nessa : plats et desserts mauriciens en commande par téléphone au 06 78 74 37 00

Café de la Mairie : Place Louis Grenier. Ouverture du lundi au vendredi, de 6h30 à 20h. Tél. : 01 39 56 00 80.

Pizzaïolo : Tous les vendredis, de 17h30 à 21h, rue de la Poste. Tél. : 06 58 92 26 56.

L'Épi des Loges : 2 rue de la Poste. Mercredi 17h-20h / Vendredi 16h45-18h45 / Samedi 10h30-12h30 et 15h-17h. Voir epinews et affichage.

Saber Boussenna : Vente de fruits et légumes tous les samedis de 8h à 13h30, rue de la Poste (face à l'Épi).

La Ferme des Loges : Réservation sur https://coopcircuits.fr/earl-la-ferme-des-loges/shop. Retrait et vente libre le samedi de 10h à 12h.

Le Logeois est édité à 710 ex.
Directrice de la publication : Caroline Doucerain
Rédactrice en Chef : Sarah André
Comité de Rédaction : Caroline Doucerain, Audrey Courtois, Franck Guglielmazzi, Sébastien Mériaux, Pierre-Yves Pariselle, Cedric Gasperini
Ont participé à la rédaction des articles : l'équipe municipale, les associations
Conception et Création : Cedric Gasperini
Photo de couverture : Isabelle Monmousseau (avec la participation de l'association Calèches Et Crinolines. Tél. : 06 81 57 38 72)
Dépôt légal : 2023

Imprimé par nos soins sur du papier recyclé

LE MOT DU MAIRE

Chères Logeoises, chers Logeois,

A travers le bilan de mi-mandat qui vient étoffer substantiellement cette édition de notre journal municipal, votre équipe s'est attachée à rappeler et à illustrer l'importance qu'elle accorde à ses engagements et à leur déclinaison au quotidien. C'est ensemble que nous avons bâti les directions que nous souhaitions pour notre village et les éléments du programme de la liste "Les Loges au cœur» restent donc une boussole de notre action.

Aujourd'hui, déjà trois ans après notre élection, nous sommes heureux d'avoir pu mener à bien nombre de nos projets, même si nous savons déjà que la seconde partie de notre mandat sera tout aussi dense. Notre quotidien est également riche de nombreuses surprises qui viennent densifier nos travaux : après la Covid se succèdent les événements climatiques, les grands projets (extension du Château des Côtes, Courlande...), l'inflation, les changements de pieds de l'Etat et ses injonctions contradictoires, les suppressions de recettes, les difficultés de recrutement...

Nous restons très mobilisés pour poursuivre notre engagement, animer un village solidaire, où il fait bon vivre, dans le respect de son identité rurale, dans la transparence et la concertation.

Notre contact avec les Logeois reste un moteur essentiel de notre action alors quoi de plus enthousiasmant que de redécouvrir à travers ces pages toutes les joyeuses festivités qui animent cette fin d'année scolaire ! Après les mémorables 140 ans de la ligne de train, la fête du vélo, la soirée des bénévoles qui a été précédée du baptême de la Maison des Associations en Espace Denise Potier, le programme s'annonce encore dense, jusqu'au 14 juillet ! Aux côtés de l'équipe municipale, nous mesurons tous les jours le rôle essentiel de tous les bénévoles dans cette effervescente vie de village et c'est pourquoi nous tenons à rendre hommage à chacun d'entre eux, notamment en mettant en lumière certaines personnalités qui ont tant donné pour notre commune. Après Yvon Le Coz et Denise Potier, rendez-vous le 30 juin pour remercier Charlotte Carrier !

Ensemble, nous sommes heureux de nous impliquer dans une vie de village où chacun peut apporter sa pierre et partager un peu de son temps et de sa volonté d'être en communauté. Merci à tous ceux qui nous accompagnent au quotidien comme plus occasionnellement !

Que cet été permette à chacun de se ressourcer pour repartir toujours plus enthousiastes au mois de septembre !

A très bientôt !

C. Dou

Prochain conseil municipal

mercredi 12 juillet à 20h30

LA MAIRIE VOUS INFORME...

BILAN DE MI-MANDAT

Point d'étape sur nos actions au service de notre village

Depuis trois ans maintenant, votre équipe municipale s'engage pour la commune et s'attache à répondre aux engagements pris devant vous, comme aux imprévus qui émaillent immanquablement la vie locale.

Lors de la réunion publique du 25 mai, nous avons pu échanger sur ce point de mi-mandat et évoquer les projets à venir. Nous avons présenté un focus plus détaillé sur les questions de logement social et les enjeux de la gestion des eaux pluviales. Bien sûr, le traitement des questions posées a également permis d'élargir les sujets.

La liste des "Loges au cœur" s'est présentée en 2020 au suffrage des Logeois avec quatre engagements principaux :

1. Vivre ensemble aux Loges : une communauté dynamique, à l'écoute et solidaire
2. Développement durable : informer, échanger, montrer l'exemple
3. Cadre de vie : préserver et valoriser le caractère rural de notre commune
4. Concertation et transparence

Il nous paraît essentiel de revenir sur la réalisation de ce programme car le respect de nos engagements est au cœur de notre vie d'élus.

1- Vivre ensemble aux Loges : une communauté dynamique, à l'écoute et solidaire

La vie de notre commune repose beaucoup sur les associations et les bénévoles qui la font vivre. Nous nous sommes donc attachés à être constamment en soutien actif vis-à-vis d'eux, nous investissant pour aider à résoudre les difficultés de tout ordre. Nous continuons de valoriser leur engagement au quotidien et par des moments conviviaux comme la paëlla des bénévoles.

La nomination de nos bâtiments publics du nom de bénévoles très investis dans notre village participe à cette valorisation (Parc Yvon Le Coz et désormais Espace Denise Potier pour la Maison des Associations, Ecole Charlotte Carrier).

Pour assurer à nos associations les meilleures conditions de travail possibles, nous avons réalisé l'extension de la bibliothèque, rénové le Club House et travaillé l'insonorisation des salles de musique (travaux à venir).

Le projet "groupe scolaire" comprendra ce volet association mais également un travail important pour tous les utilisateurs de cet ensemble essentiel pour la vie de notre village (*cf article Groupe Scolaire p.4 du Logeois février-mars 2023*)

LA MAIRIE VOUS INFORME...

Conformément à nos engagements, nous avons également lancé de nombreuses actions en faveur du civisme, auprès des plus grands (articles dans le Logeois, échanges individuels – parfois par le biais de notre médiateur- et dans les réunions...) comme des plus jeunes avec la mise en place du passeport du civisme pour les CM1 et CM2.

Soucieux du vivre ensemble, nous avons mené de nombreuses actions de vigilance sur la sécurité, en lien avec tous les acteurs concernés et avec le réseau de participation citoyenne.

La solidarité est essentielle dans notre engagement et c'est avec beaucoup d'investissement que le CCAS a renforcé son aide aux personnes en difficulté. Nous avons aussi accompagné l'installation des foyers dans les "logements passerelles" du presbytère, soutenu le projet de Maison des Sages et l'accueil de familles ukrainiennes. Nous avons revu les aides financières qui peuvent être accordées, afin de les rendre plus justes et réalisons un nouveau livret pour mieux communiquer sur les activités du CCAS. La lettre d'information des seniors permet désormais d'entretenir régulièrement un lien utile et convivial avec nos aînés.

Enfin, soucieux de développer nos services, nous avons installé un Point Poste en Mairie et amélioré l'accueil du public, de même que les conditions de travail des agents.

2 - Développement durable : informer, échanger, montrer l'exemple

Sur ce sujet, notre fil rouge reste l'échange constructif, afin de convaincre et d'entraîner une population croissante dans des changements nécessaires pour l'avenir de notre planète.

Nous avons multiplié les actions de sensibilisation avec les soirées développement durable, les fresques du climat, l'accompagnement très actif de la mise en œuvre de la tarification écoresponsable pour le ramassage des déchets. Nous nous investissons également fortement dans la réalisation du PCAET (Plan Climat-Air-Energie Territorial en cours d'élaboration à l'échelle de l'agglomération).

Notre attention à la biodiversité reste soutenue avec la poursuite de la réduction de l'éclairage nocturne, la plantation de haies, et la réalisation d'un PLU ambitieux (renforcement des trames verte, bleue, noire...).

Attentifs au bilan carbone de la commune, nous en travaillons les contours dans le cadre du PCAET comme à l'échelle communale et avons déjà lancé des actions importantes de réduction de la consommation énergétique des bâtiments (mairie, club-house, écoles...) comme en faveur de déplacements avec une empreinte carbone plus réduite (extension de l'offre de bus, valorisation croissante du train dans le cadre de sa fiabilisation, actions en faveur des modes de circulation douce).

Nous participons également à la promotion des circuits courts en poursuivant notre soutien à l'EPI, en installant une ferme maraîchère mais aussi en introduisant cette demande dans notre contrat de restauration collective.

LA MAIRIE VOUS INFORME...

3- Cadre de vie : préserver et valoriser le caractère rural de notre commune

C'est l'un des enjeux forts et largement partagés de notre révision du PLU qui a conduit à l'adoption de nouveaux documents d'urbanisme en vigueur depuis le 12 mai.

Parce que le paysage est un bien commun qu'il nous appartient de préserver, en particulier compte tenu du patrimoine naturel exceptionnel dont nous bénéficions, un cahier de recommandations architecturales et paysagères est en cours de finalisation pour compléter le PLU.

Nous poursuivons la valorisation de nos paysages avec soin, participant au concours des Villes et villages fleuris, couronné de succès avec l'obtention d'une deuxième fleur, et nous investissant dans le toujours complexe enfouissement des réseaux. Nous avons également réalisé un inventaire précieux de notre patrimoine arboré pour prendre les actions nécessaires à sa préservation.

Protéger notre cadre de vie nécessite également de lutter contre les nuisances sonores en particulier celles de l'aérodrome de Toussus-le-Noble. Nous participons donc énergiquement aux instances pour demander une maîtrise du trafic aérien et une évolution significative des flottes.

4- Concertation et transparence !

Conformément à leur engagement, vos élus ont signé une charte d'éthique et s'appliquent à la mettre en œuvre au quotidien.

Soucieux d'une approche transparente et concertée, votre équipe municipale a organisé des réunions publiques et des ateliers sur tous les sujets les plus significatifs pour notre village (PLU, Erable 2, Courlande, groupe scolaire...). Les réunions annuelles ou de quartier, les Facebook live, ont permis de compléter l'information et les échanges.

Le site internet a été modernisé et des comptes sont animés sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram. N'hésitez pas à vous abonner !

Au-delà de nos engagements, des imprévus importants !

Bien sûr il y a eu l'épidémie de Covid, ses besoins de communication, d'attentions, d'organisation et de campagne de vaccination... un baptême du feu dont votre toute fraîche équipe municipale se souviendra !

Mais il a fallu aussi se montrer réactifs sur les arrivées de gens du voyage, même au cœur de l'été.
De grands projets ont également nécessité un accompagnement très fort pour en évaluer les incidences et les faire correspondre au cadre de notre village, qu'il s'agisse du projet d'extension du Château des Côtes ou des changements importants dans notre zone d'activités (arrivée d'une église évangélique, évolutions du site d'Air Liquide et bien sûr projet sur le site du relais de Courlande).

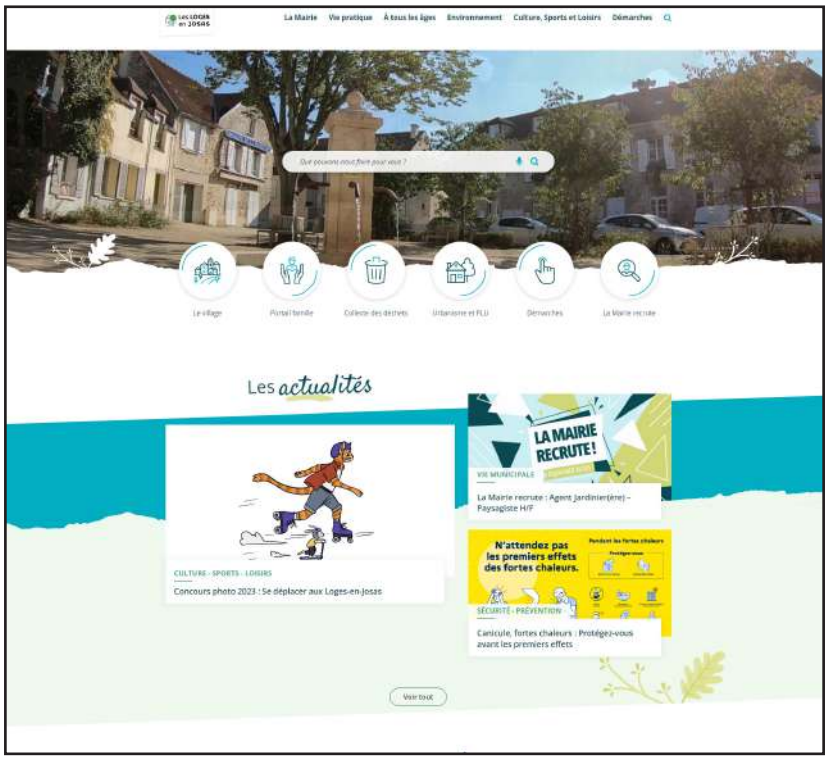

LA MAIRIE VOUS INFORME...

Comme beaucoup de structures, nous avons dû faire face à des problématiques de ressources humaines importantes. Le recrutement est devenu très difficile pour de nombreux postes et les remplacements, abondants notamment avec des départs en retraite, s'avèrent complexes. Les vacances de poste ont des incidences très fortes dans nos services à petits effectifs. Heureusement, l'engagement des agents restants et la solidarité des élus permettent de maintenir le plus possible les services à la population.

Un cadre budgétaire incertain

Le pilotage de nos finances reste un sujet très complexe tant il est soumis à des aléas et à une baisse forte d'autonomie. Avec la perte de la Dotation Globale de Fonctionnement (plus du tout compensée) et celle de la Taxe d'habitation (pour le moment compensée), les marges de manœuvre se réduisent fortement. La suppression en cours d'une taxe économique (CVAE) va nous impacter également.

Pour le moment, le redressement de notre capacité d'autofinancement ne tient qu'aux taxes liées aux droits de mutations (dont le montant - calculé au niveau départemental - varie du simple au triple suivant les années) et à la gestion très vigilante des deniers publics (révision de tous les contrats de fournisseurs).

Pour investir, nous continuons de nous appuyer sur une recherche très active de subventions qui nous permet de bénéficier d'une prise en charge d'en moyenne 57% de nos projets (jusqu'à 70% sur les plus gros).

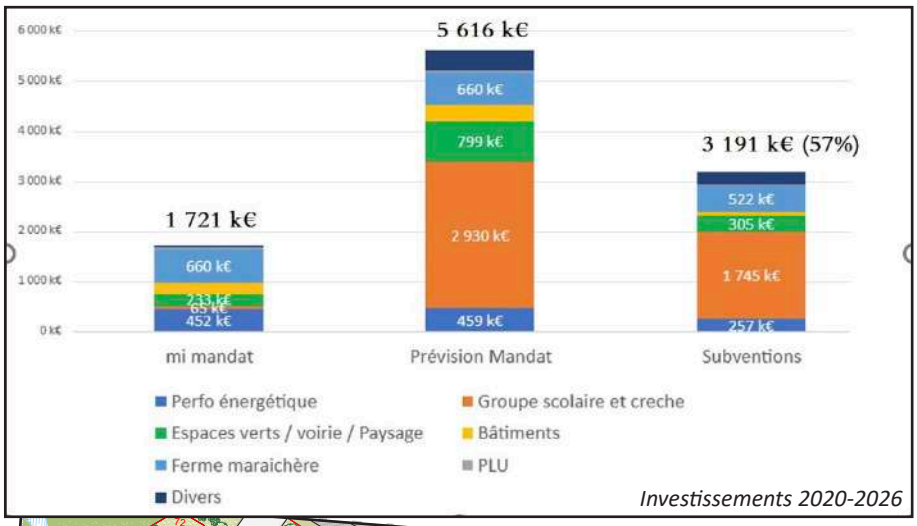

Investissements 2020-2026

Pour la seconde partie de notre mandat

Un grand nombre de nos engagements ont donc déjà vu des réalisations concrètes mais nous avons encore de nombreux sujets en perspective pour les années qui viennent.

Le plus important projet à venir est celui du groupe scolaire. L'essentiel des travaux se déroulera sur l'année scolaire 2023-2024, cette tranche s'achevant par la désartificialisation des cours et du parvis à l'été 2024. Il faudra ensuite attendre la fin de la construction de la crèche, programmée pour 2025, pour y déménager la structure et finaliser les travaux de l'accueil de loisirs.

Le projet des parkings de Petit Jouy est en cours. Nous allons commencer par le parking Sud, côté Bièvre, et devrions faire les travaux en 2024. Le projet prévalidé par l'Inspectrice des sites sera présenté aux Logeois avant passage en commission des sites classés.

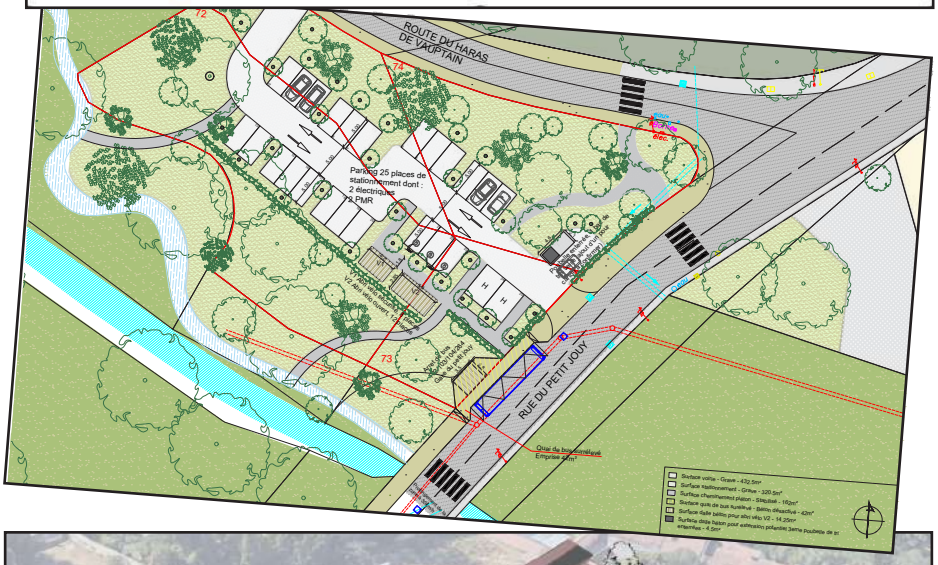

image agence Franges Paysages, Davide Costelli

LA MAIRIE VOUS INFORME...

Parmi nos engagements figurait l'avancée de la réfection de chemins de circulations douces : le chemin de la Porte des Loges (d'Air Liquide à la rue de Buc) devrait voir des travaux commencer cette année, avec un partage de voie entre piétons et chevaux. Ce projet est pris en charge par Versailles Grand Parc mais nous le suivons bien sûr avec attention et vous présenterons les éléments plus en détails prochainement. L'accès au Bois de la Garenne par le cimetière et le chemin de la Chaudronnerie devraient aussi être remis en état pour les circulations douces.

Côté animation et vivre ensemble, nous prévoyons des apéros canin et équin, pour favoriser le dialogue et sensibiliser propriétaires de chiens et cavaliers. Nous proposerons de nombreuses festivités et préparerons activement l'accueil des Jeux Olympiques l'été prochain.

Nous approfondirons nos actions en faveur du développement durable et du tourisme vert, avec des offres complémentaires.

Il est également prévu de poursuivre la modernisation de nos outils de communication avec une nouvelle charte pour le Logeois.

C'est donc avec enthousiasme et conscients des tâches qui restent à venir que nous poursuivons notre engagement auprès de vous. Merci pour tous les échanges constructifs que nous partageons, pour vos retours et vos encouragements. Nous restons à votre écoute !

COURLANDE

Site du relais de Courlande : Un nouvel acteur à venir aux Loges-en-Josas

Après une réunion publique, un atelier, de très nombreux échanges et réunions de travail avec tous les acteurs, le projet en cours sur le site du relais de Courlande a pu franchir une étape importante avec l'adoption du permis de construire à la mi-mai. Une nouvelle réunion publique a pu être organisée le 1er juin pour présenter les contours finaux de l'établissement, mais aussi rencontrer le futur exploitant et échanger sur l'organisation du chantier qui devrait démarrer à l'automne.

Un hôtel restaurant ouvert sur la commune

Le permis de construire obtenu par le tandem Adim-Quadratique est conforme à ce qui a été partagé avec les Logeois précédemment : prévu pour accueillir 198 chambres et un restaurant d'une centaine de couverts, le site verra la destruction de l'ancien hôtel, la rénovation de la longère et la réhabilitation de l'ancienne Porte du Grand parc de chasse de Louis XIV qui servira d'entrée principale. Le parc paysager sera largement retravaillé dans un sens très qualitatif.

Les services d'hôtellerie, de restauration, de salles de co-working et peut-être d'autres services annexes (vélos électriques...) seront ouverts à la population. Un parking de 23 places sera bien disponible pour le public, ce qui facilitera le stationnement rue de la Division Leclerc.

LA MAIRIE VOUS INFORME...

Un groupe familial français exploitera l'établissement

Le futur exploitant est venu à la rencontre des habitants pour présenter sa société : le groupe Adonis.

Entreprise familiale créée il y a une dizaine d'années, ce groupe gère une petite quarantaine d'hôtels 3 et 4 étoiles dans différentes villes de France. Venu aux Loges-en-Josas, pour implanter un établissement tourné vers la clientèle d'affaires et un peu de tourisme individuel, le gérant a insisté sur l'importance du calme pour la réussite de son modèle, prenant l'engagement ferme de ne pas organiser d'événementiel en soirée.

L'hôtel sera probablement un 3 étoiles avec des chambres allant de 80 à 130 euros selon les saisons. L'exploitant s'est engagé à faire respecter les circuits prévus pour les différents flux : ceux qui sont liés à l'exploitation de l'hôtel (à l'exception du camion de pellets de bois pour le chauffage) passeront par la rue de la Croix Blanche, de même que le flux entrant.

L'exploitant a accepté de participer à une visioconférence pour échanger avec les Logeois qui n'auraient pas pu être présents à la réunion publique. Si tel est votre cas, merci de vous signaler sans tarder à l'adresse accueil@mairieleslogesenjosas.fr

Vous pouvez aussi trouver des informations sur l'exploitant à l'adresse https://www.adonis-hotels-residences.com

Un chantier prévu sur environ 2 ans

Le planning du chantier, de ses installations et de ses flux, a également été présenté à l'occasion de la réunion. Le démarrage est prévu pour l'automne prochain avec la phase de démolition qui s'étalera sur environ 3 mois, la phase la plus bruyante sera d'environ 6 semaines. Une grue devra être implantée pour une durée d'environ un an. Le gros œuvre est prévu pour 10 mois et le mode constructif choisi est étudié pour minimiser l'usage du béton (mode plus vertueux pour l'environnement et générant moins de bruit).

L'ensemble des installations de chantier sera positionné dans l'enceinte de l'établissement et les flux de véhicules sont intégralement prévus par la rue de la Croix Blanche. Les horaires envisagés sont de 7h30 à 17h.

Des coordonnées et une boîte aux lettres seront à disposition des riverains en cas de problème et bien sûr l'équipe municipale s'attachera à rester en interface avec le responsable du chantier pour minimiser au maximum les nuisances de ces travaux et diffuser toutes les informations dès qu'elles seront disponibles (dates précises de démarrage, phases du projet, suivi du chantier...).

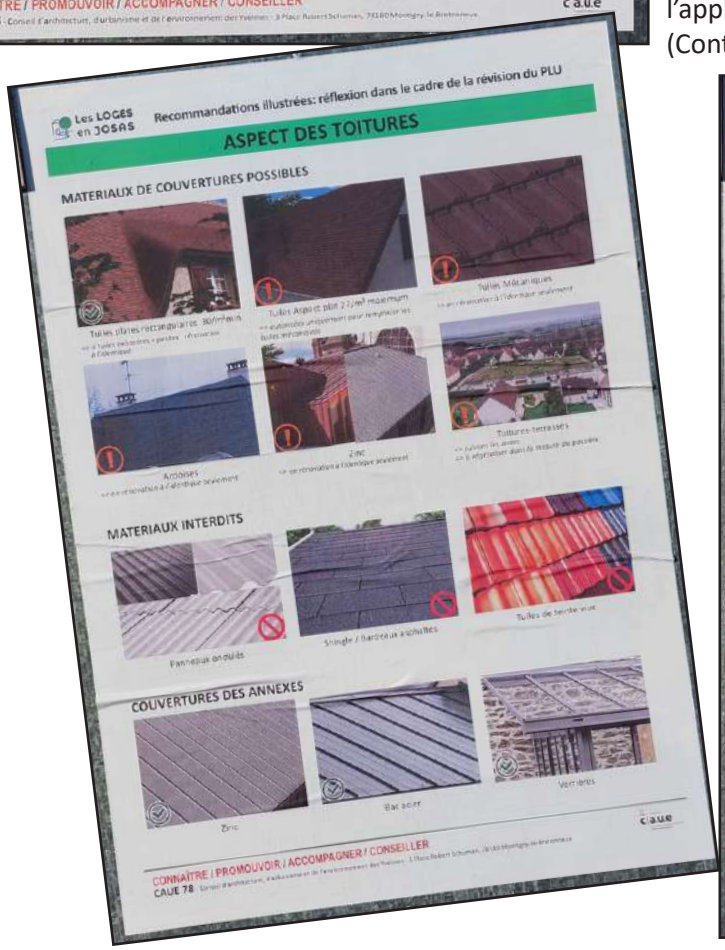

ARCHITECTURE ET PAYSAGE

Le nouveau PLU est applicable depuis le 12 mai 2023 ! Il est disponible sur le site Internet de la commune, dans la rubrique urbanisme.

Le règlement comporte près de 200 pages et dispose d'un plan de zonage : c'est ainsi que les nouvelles règles d'urbanisme s'expriment. Un travail important a été réalisé pour proposer un sommaire clair facilitant la lecture de l'ensemble. Afin d'aider à la compréhension de la dimension architecturale et paysagère des règles qui s'appliquent dans notre village, l'équipe municipale a souhaité le compléter d'un cahier de recommandations architecturales et paysagères. Les pages de ce document ont été affichées pendant plus d'un mois devant la mairie et guident le lecteur dans ce qu'il est possible de faire. La dernière version est en cours de finalisation et sera rapidement mise en ligne, sur le site de la commune.

L'objectif de ce cahier est de montrer que le PLU, même s'il guide certains choix dans le but de préserver les paysages et le caractère rural du village, n'interdit pas tout ! Comme vous le savez déjà, tous les travaux qui modifient la façade, l'aspect extérieur ou les revêtements doivent faire l'objet d'une déclaration sur le portail urbanisme.
Julien MUSELET, agent de l'urbanisme des Loges-en-Josas, reste à votre écoute pour répondre à toutes vos questions liées à l'application du document.
(Contact : urbanisme@mairieleslogesenjosas.fr ou 0139071674)

LA MAIRIE RECRUTE !

Le service Périscolaire recrute !

Vous avez un attrait pour le secteur de l'enfance et vous êtes dynamique, les métiers de l'animation sont faits pour vous.

Nous recherchons des animateurs professionnels mais également des étudiants en vacations pour la rentrée de septembre 2023

Contactez-nous : periscolaire@mairieleslogesenjosas.fr

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale vous informe qu'il sera présent comme les autres années au forum des associations le 9 septembre 2023. Nous serons là pour répondre à vos questions et vous conseiller sur les possibilités proposées par le CCAS et autres organismes.

Nous vous rappelons que vous pouvez faire des demandes pour obtenir des aides pour **l'eau, l'énergie et les activités sportives ou culturelles de vos enfants**.

Le programme de la semaine bleue sera disponible ainsi que le nouveau guide du CCAS.

Les cours de gymnastique douce reprendront le **11 septembre 2023 à 16H30** à la salle d'activité. Les inscriptions pourront se faire lors du Forum.

Les membres du CCAS vous souhaitent d'excellentes vacances !

CATASTROPHE NATURELLE

Suite à la sécheresse de l'été dernier, la commune a déposé une demande de reconnaissance de Catastrophe naturelle à la préfecture. Le dossier est en cours d'instruction actuellement et le retour de l'État pourrait arriver avant les vacances d'été. les pétitionnaires auront un délai maximum de 10 jours pour déclarer leur sinistre à leur assurance à partir de la parution de l'arrêté de catastrophe naturelle au Journal officiel. Restez attentifs aux annonces, de façon à ne pas laisser la date passer, notamment aux abords de l'été, avec les départs en vacances...

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter M. Julien MUSELET, agent de l'urbanisme des Loges-en-Josas.

Contact : urbanisme@mairieleslogesenjosas.fr
ou 0139071674

GENS DU VOYAGE

Des protections supplémentaires pour le Parc Yvon Le Coz

L'intrusion des gens du voyage durant l'été 2022, les difficultés rencontrées pour les amener à se déplacer, les dégâts engendrés par leur présence… ont conduit l'équipe municipale à une réflexion sur des améliorations à apporter pour limiter les risques d'intrusion dans les espaces sensibles.

Nos efforts ont porté sur le Parc Yvon le Coz et ses moyens d'accès. Pour remédier aux "faiblesses" répertoriées, nous avons mis l'accent sur des aménagements de la butte au droit du parking de l'allée du château et avons travaillé les accès en entrée et sortie de la voie piétonne.

La butte qui longe le parking a été resserrée de chaque côté du petit chemin. Pour mémoire, c'est par ce chemin que, lors de la brocante annuelle, les voitures des exposants et visiteurs peuvent accéder au parking provisoire. Cela ne sera plus le cas désormais : seul les piétons, les poussettes... pourront y accéder.

A l'autre bout de la butte, au niveau de l'entrée de la voie piétonne, la butte a été prolongée de quelques mètres, bloquant ainsi un éventuel passage de véhicules. En complément, un potelet (du même modèle que ceux de l'entrée du parc) a été installé à l'entrée de la voie piétonne.

Enfin, côté Centre des Côtes, nous avons planté, dans l'axe des arbres déjà en place, deux nouveaux sujets de moyenne hauteur :
• un pommier d'ornement à floraison printanière, dont les branches s'étaleront dans le temps ;
• un charme commun, qui complétera l'alignement de l'Allée du Château en apportant de la diversité.

Ces deux essences sont toutes les deux répertoriées comme favorables à la biodiversité et ont été achetées auprès d'une pépinière très locale. Elles complètent ainsi notre patrimoine arboré.

A terme, leur développement sera là encore un frein à un éventuel passage de véhicules.

Des mesures nécessaires, utiles et dont nous espérons qu'elles rendront le service attendu ! Elles permettront aussi de moins solliciter les Logeois qui acceptaient dans l'urgence de protéger les entrées du parc avec leurs véhicules.

MOUSTIQUE TIGRE

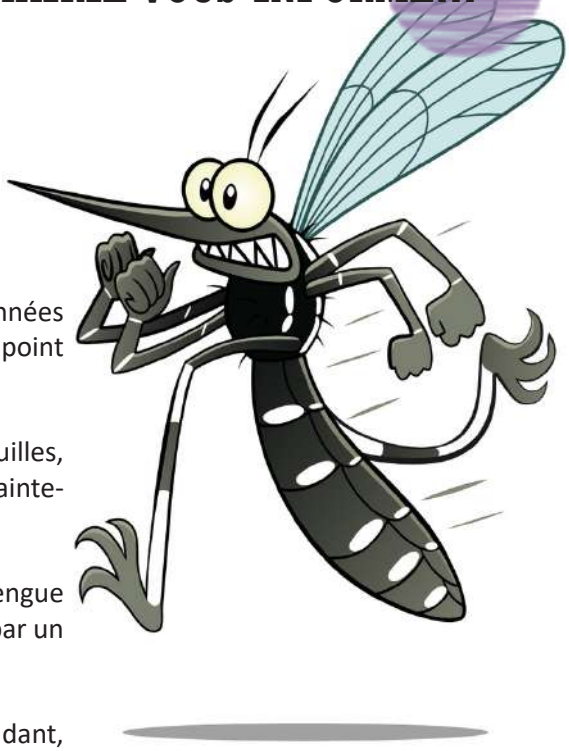

Moustique tigre en Île-de-France

La présence de cet insecte dans notre région est avérée depuis plusieurs années mais elle s'intensifie, en particulier sous l'effet du changement climatique, au point que des mesures rigoureuses de lutte contre sa prolifération sont nécessaires.

Dans les Yvelines, 7 communes sont considérées comme colonisées : Houilles, Carrières-sur-Seine, Élancourt, Sartrouville, Maisons-Laffitte, Conflans-Sainte-Honorine, Versailles.

Rappelons que le moustique tigre peut être porteur du chikungunya, de la dengue ou du zika, maladies dites à transmission vectorielle car elles sont transmises par un vecteur, en l'occurrence le moustique.

Pour l'instant, aucun cas de transmission à des personnes n'a été identifié. Cependant, par analogie à la situation sur le pourtour méditerranéen, le risque est réel.

C'est la raison pour laquelle des mesures préventives doivent être prises :
• mise en place d'un réseau de surveillance par pièges pondoirs sur le territoire (il y en a deux à proximité des Loges : à Buc et à Jouy-en-Josas) ;
• dispositif de signalement des particuliers via une plate-forme nationale ;
• opérations de communication et de sensibilisation.

Le reconnaître :
De son petit nom Aedes albopictus, le moustique tigre est petit (plus petit qu'une pièce d'un centime), corps noir à rayures blanches. La femelle pond 200 œufs en moyenne dans de l'eau stagnante. Il se déplace dans un rayon de 150m.

Le signaler :
Si vous en repérez un, signalez-le sur la plateforme iledefrance.ars.sante.fr/moustique-tigre-en-ile-de-France, en joignant une photo si possible. Vous aiderez ainsi le dispositif de surveillance et de prévention mis en place.

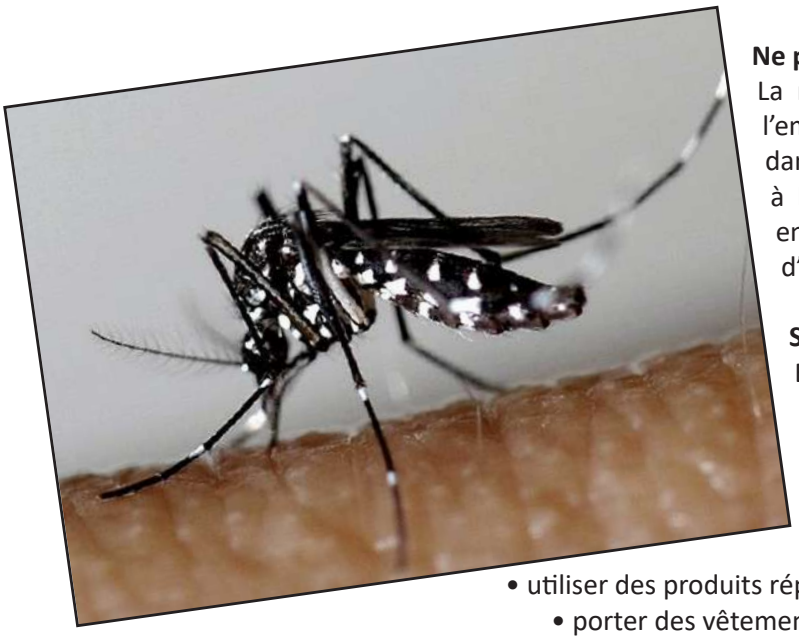

Ne pas le laisser s'installer :
La meilleure façon d'échapper au moustique tigre est et de l'empêcher de s'installer en supprimant autour de nos maisons, dans les jardins et les cimetières, tous les endroits favorables à la ponte : récipients d'eau stagnante, arrosoirs, gouttières encombrées, soucoupes sous les pots de fleurs, bassins hors d'usage, etc.

S'en protéger :
En voyage, dans les zones où les maladies transmises par le moustique tigre sont présentes, il faut se protéger contre les piqûres :
• dormir sous une moustiquaire (des moustiquaires de berceau imprégnées peuvent être utilisées pour les nourrissons et les bébés),
• utiliser des produits répulsifs anti-moustique (demander conseil à son pharmacien),
• porter des vêtements longs, amples et clairs qui couvrent les bras et les jambes.

Avec ces mesures de précautions, ne laissons pas le moustique gâcher nos vacances !

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Bâtiments communaux : consommation d'énergie en baisse

Avec la fin de la saison de chauffe arrive le moment des bilans de la consommation d'énergie des bâtiments publics de la commune. C'est l'ALEC (Agence locale de l'énergie et du climat) qui nous fournit ces résultats au titre d'une convention signée avec la commune.

Ce bilan utilise les données de consommation et les dépenses réelles de l'année civile écoulée, 2022 donc pour le rapport publié en mai 2023. Pour le chauffage, il couvre la fin de l'avant-dernier hiver (janvier à avril 2022) et le début de l'hiver dernier (octobre à décembre 2022). C'est important car toutes les mesures prises pour limiter la consommation d'énergie du chauffage n'ont été prises que l'hiver dernier et ne bénéficient donc que partiellement au bilan de l'année 2022.

Les résultats globaux sont présentés dans les graphiques ci-dessous.

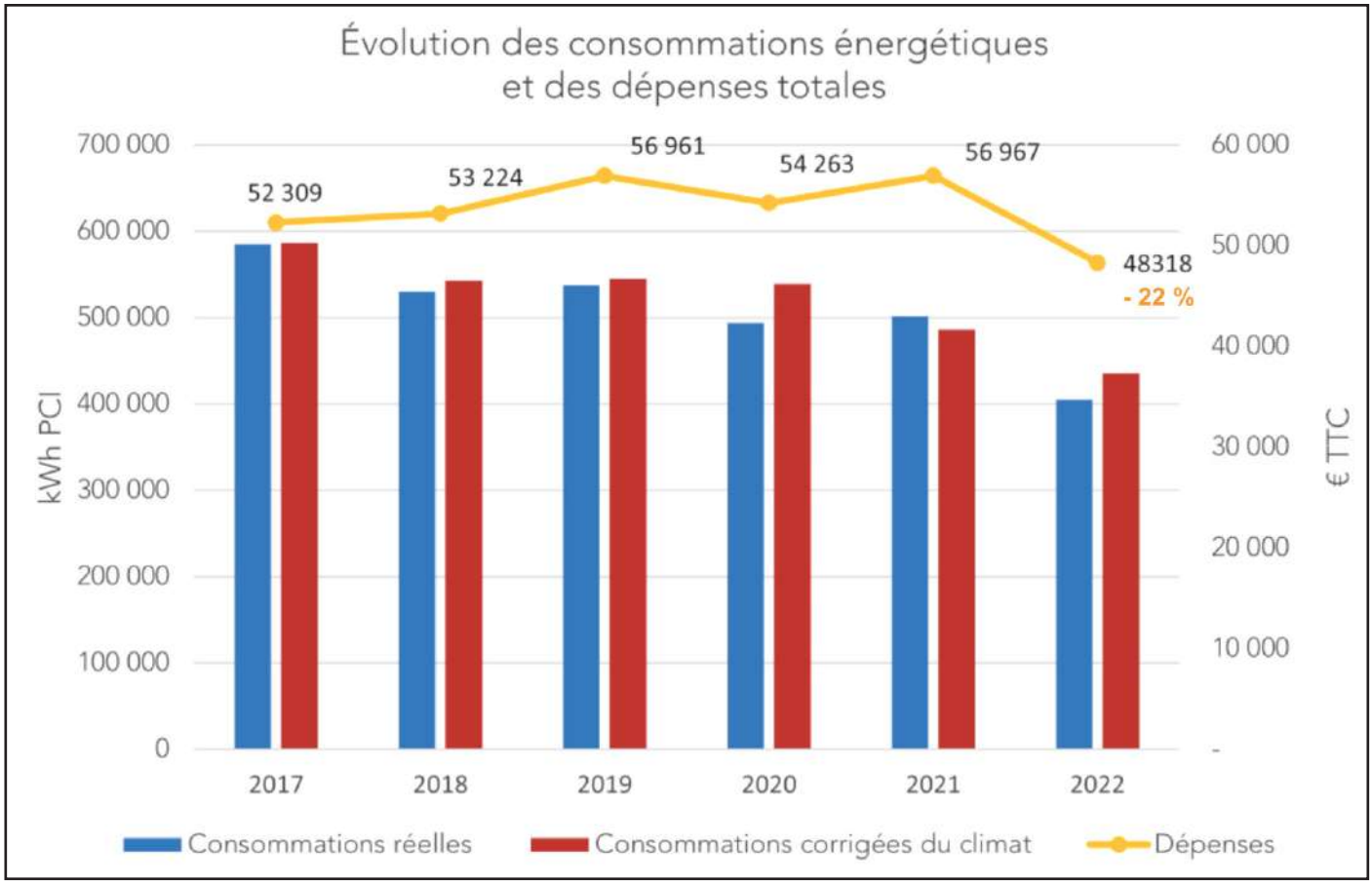

Ce premier graphique montre une baisse de la consommation énergétique de l'ensemble des bâtiments communaux de 22 % par rapport à période de référence (moyenne 2017-2019, période hors COVID).

Cette baisse de consommation a permis de contenir les dépenses à - 11 % par rapport à la période de référence, malgré la hausse du coût de l'énergie.

Ce bon résultat est dû à l'investissement dans la rénovation thermique des bâtiments (isolation et ventilation de la mairie, isolation du club-house et du vestiaire du foot) et de la mise en place de consignes de sobriété pour l'hiver dernier. Cette consigne a été bien appliquée par les agents de la commune et les utilisateurs des différents bâtiments, comme les enregistrements des températures l'ont montré. Merci à tous !

Sur le plan des émissions de gaz à effet de serre, là-aussi la réduction a été forte avec une baisse de 33 % par rapport à la même référence.

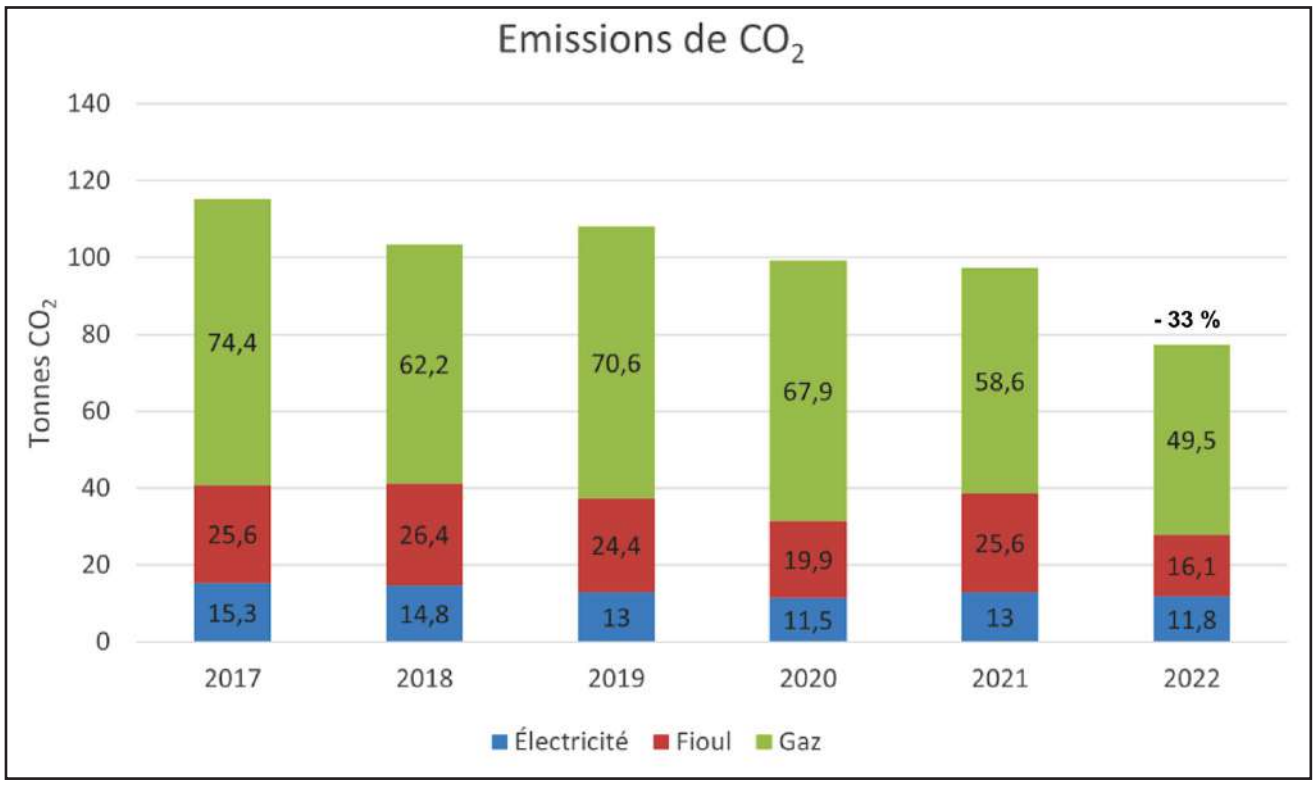

À noter que la consommation de fioul correspond à l'ancienne chaudière de l'école maternelle qui a été remplacée par une chaudière aux granulés de bois en février 2023.

La commune est donc sur la bonne voie pour réduire à la fois sa consommation et maîtriser ses dépenses d'énergie mais aussi son empreinte carbone. Ce premier bilan va en effet au-delà de la trajectoire fixée par l'État pour les collectivités territoriales.

Il reste pourtant beaucoup à faire (-40 % de consommation d'énergie en 2030 et – 60 % en 2050 selon le « Décret tertiaire ») et c'est pourquoi de nouveaux projets sont lancés, en plus du plein bénéfice en 2023 des travaux réalisés en 2022.

La rénovation du groupe scolaire (isolation par l'extérieur, chaufferie au bois), le remplacement de toutes les sources d'éclairage des bâtiments par des LED, le système précis de régulation du chauffage électrique de la mairie, devraient apporter de nouvelles réductions significatives.

Là où il est difficile de changer immédiatement une chaudière à gaz qui n'est pas si ancienne, à l'espace Denise Potier par exemple, des solutions de régulation précise de la température seront recherchées pour améliorer une performance aujourd'hui insuffisante.

Ces investissements contribuent à la fois au confort d'utilisation des bâtiments communaux, à la maîtrise des coûts et aux actions pour lutter contre le réchauffement climatique. Ils peuvent être aussi l'occasion d'échanger avec les Logeois sur les solutions les plus efficaces à mettre en place individuellement pour faire face à des enjeux qui nous concernent tous.

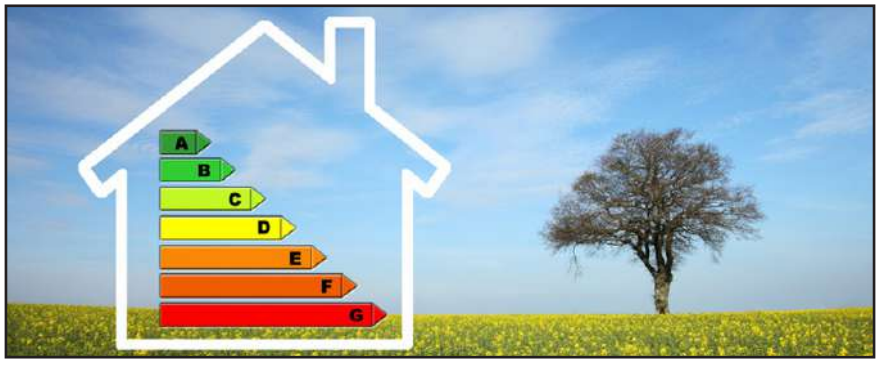

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

ARBORETUM

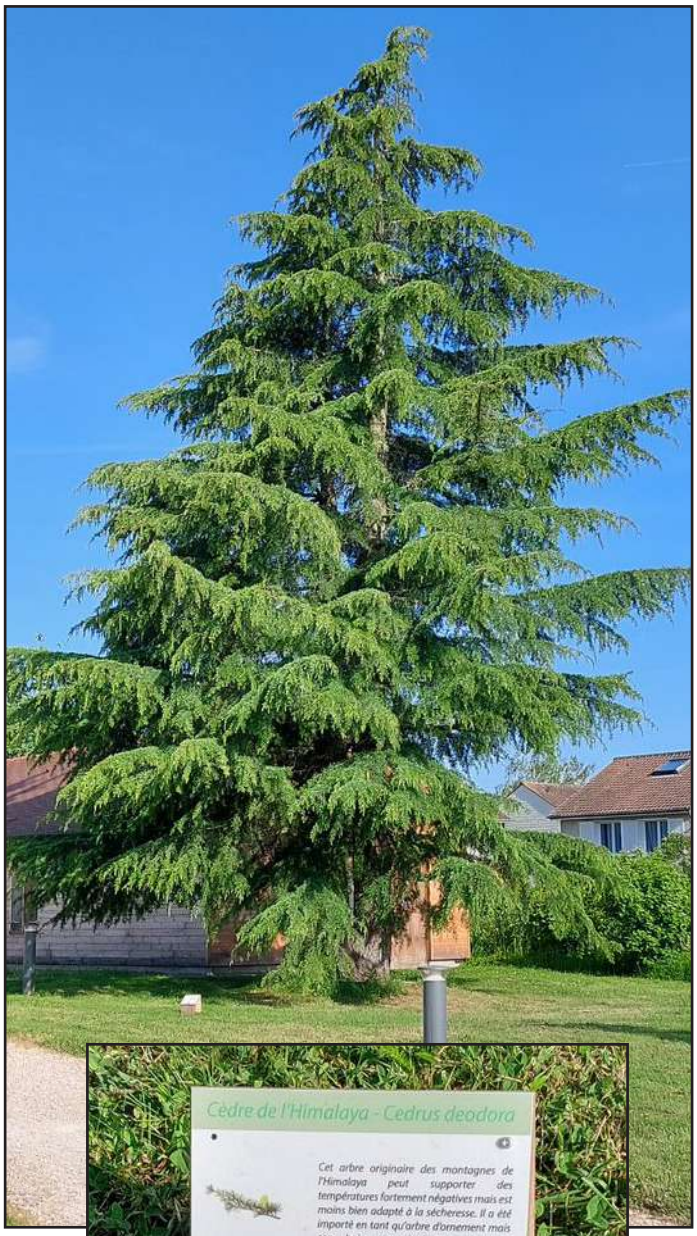

Il ne peut pas passer inaperçu cet arboretum !

Il met en valeur des êtres, importants en taille, qui nous sont bien utiles.
Les arbres nous offrent abri ou fraîcheur en été. Ils embellissent notre cadre de vie. Ils favorisent également la biodiversité !

Ces êtres pleins de vie et pourtant immobiles méritaient qu'on leur rende hommage !

Nous avons installé des petites bornes au pied d'une quinzaine d'arbres du Parc Yvon Le Coz. Sur chacune d'entre elles, figurent nom, silhouette et forme des feuilles : quelques indications pour vous permettre de mieux reconnaitre ces essences. Des petites bornes discrètes afin de mieux se fondre dans le paysage !

Nous poursuivons ainsi la mise en valeur de notre patrimoine arboré : après avoir été répertorié lors d'un inventaire général des arbres de la commune, en 2022, nous nous attachons maintenant à mieux l'entretenir, à le faire évoluer, à vous le faire découvrir.

L'arboretum sera inauguré lors de la fête du village **le 1er juillet prochain** en fin d'après-midi.

ÉCOLES CHARLOTTE CARRIER

Un nom pour nos écoles !

Poursuivant notre volonté de mettre en valeur les Logeois et Logeoises qui ont œuvré pour notre communauté, nous avons, depuis plusieurs années, fait la part belle à des engagements, tant associatifs que municipaux, pris par des personnalités qui ont beaucoup donné pour notre village.

Le parc est ainsi devenu le "Parc Yvon Le Coz", la maison des associations est depuis quelques semaines devenue "Espace Denise Potier", nos écoles deviendront très prochainement "**Ecoles Charlotte Carrier**".

Donner un nom à nos écoles n'est pas chose facile. Nous avions fait un essai lors du précédent mandat sans parvenir à finaliser l'idée. Lors du lancement du projet de restructuration du groupe scolaire, ce sujet est revenu.

Le nom de Madame Charlotte Carrier s'est imposé naturellement auprès des Directrices d'Ecoles, des enseignants, des élus.

Conseillère municipale de 1985 à 2001, elle participe à la commission des activités communales (notamment des associations) ainsi qu'au bureau d'aide sociale devenu ensuite le Centre communal d'action sociale.

En juin 1995, elle devient 3e adjointe au Maire et est en charge de la commission des affaires générales, économiques et sociales. Elle s'investit dans la Caisse des écoles, le CCAS, la gestion du personnel, ainsi que l'Association Les Petits Logeois qui anime la crèche et était gérée par des bénévoles.

Après 16 années de mandature, elle devient membre du conseil d'administration du CCAS, ce jusqu'en 2020.

Elle s'impliquera bénévolement auprès de la garderie du soir pour faire de la lecture pendant de nombreuses années, marquant une proximité forte et constante avec les enfants des écoles et leurs enseignants.

Charlotte Carrier est Ambassadrice du "Passeport du Civisme" à destination des enfants de CM1 et CM2 depuis sa création. Une belle occasion de transmettre à nos enfants ses nombreuses expériences et témoignages de la vie de notre commune.

Elle a encore dernièrement participé à l'animation intergénérationnelle organisée par la Directrice de l'école maternelle pour les résidents de la Maison des Sages des Loges-en-Josas.

Des années d'engagement au service des Logeois, de la petite enfance aux seniors.

Les plaques donnant son nom à nos écoles seront posées lors de la fête de l'école, le **30 juin 2023**.

TRAIN

140 ans de la ligne Versailles-Massy

Cette année, l'action individuelle du chapitre « Pour connaître l'histoire de mon pays… " du passeport du civisme consistait à participer à l'anniversaire des 140 ans du tronçon de Grande ceinture Versailles-Massy. Pour cela, la Mairie des Loges associée à l'ASPEH a loué un train des années 30–40 pour rejouer le premier trajet, avec des passagers habillés comme à l'époque, et des animations à bord et à quai.

La ville de Massy avait invité un groupe de jazz "New Orleans" à accueillir le train dans sa gare. La moitié du financement de l'événement a été assuré par Les Loges-en-Josas, avec le soutien de : Saudade distribution, le Café de la mairie, le garage Le Roux, Intermarché et un donateur logeois. Merci à eux !

Voici quelques photos de cette belle fête organisée avec le concours des villes de Massy, Igny et Bièvres !

SNCF
67456

FORUM DES ASSOCIATIONS

Forum des Associations, le 9 septembre

Le samedi suivant la rentrée scolaire, le forum des associations 2023 se tiendra dans la halle sportive

le 9 septembre, de 14h à 18 heures.

C'est l'occasion pour les différentes associations de faire connaître leurs activités et, pour les Logeois, de découvrir les nouvelles associations logeoises et de s'inscrire pour les différentes activités proposées.

Ne ratez pas ce rendez-vous annuel avec le riche tissu associatif du village !

FÊTE DU VÉLO

Le 14 mai dernier, Versailles Grand Parc organisait son édition 2023 de la Fête du vélo, consistant pour les résidents de l'agglomération à se rendre en convois au siège de VGP où les attendaient stands de restauration, ateliers d'information et de réparation, jeux divers pour grands et petits, … A cette occasion, les mairies de Jouy et des Loges et les associations VéloJouy et VéloLoges s'étaient alliées pour proposer un stand commun dans le cadre somptueux des jardins du Musée de la Toile de Jouy. Ce fut là que se rassemblèrent pour une pause petit-déjeuner avant de partir tous ensemble à Versailles une cinquantaine de cyclistes bièvrois, jovaciens et logeois enthousiastes. Une bien belle journée !

DÉJEUNER RÉPUBLICAIN

Déjeuner républicain du 14 juillet

Le 14 juillet, comme tous les ans lors de la fête nationale, la place Louis Grenier sera pavoisée aux couleurs tricolores.

Les Logeois y sont invités pour le traditionnel déjeuner républicain, habillés de bleu, de blanc et de rouge.

Mais pourquoi bleu blanc rouge ?

Emblème national de la Cinquième République, le drapeau tricolore est né sous la Révolution française. Aujourd'hui, le drapeau tricolore flotte sur tous les bâtiments publics. Il est déployé dans la plupart des cérémonies officielles, qu'elles soient civiles ou militaires.

Un peu d'histoire.

Avant d'être drapeau, le tricolore fut cocarde. On raconte que c'est La Fayette qui donna à Louis XVI, reçu à l'Hôtel de Ville trois jours après la prise de la Bastille, une cocarde tricolore, en déclarant : « Je vous apporte une cocarde qui fera le tour du monde ». Le blanc représentait la monarchie, tandis que le bleu et le rouge reprenaient les couleurs de la ville de Paris, signe, selon le maire de la ville, de « l'alliance auguste et éternelle entre le monarque et le peuple ». La cocarde tricolore devint alors un symbole de patriotisme et commença à fleurir aux boutonnières.

Le drapeau tricolore ne prit sa forme définitive que le 15 février 1794 (27 pluviôse an II) lorsque la convention nationale décréta que le pavillon national « sera formé des trois couleurs nationales, disposées en bandes verticalement, de manière que le bleu soit attaché à la gaule du pavillon, le blanc au milieu et le rouge flottant dans les airs ». La légende voudrait que ce soit le peintre Louis David qui ait choisi l'ordre des couleurs.

À plusieurs reprises, le drapeau tricolore fut menacé. Il perdit son bleu et son rouge lors du retour de la monarchie de 1814 à 1830, qui ne garda que le blanc royal. Il reparut fièrement tricolore sur les barricades des Trois Glorieuses, les 27, 28 et 29 juillet 1830, brandi comme signe de ralliement républicain face à Charles X.
Louis-Philippe accepta le retour du drapeau bleu, blanc, rouge, proclamant que « la nation reprenait ses couleurs ».

Le 25 février 1848, lors de la proclamation de la République, les insurgés voulurent un drapeau totalement rouge. C'est Lamartine qui sut trouver les mots, en poète, et galvaniser la foule, en homme politique, pour sauver le drapeau national.

« Lamartine refusant le drapeau rouge devant l'Hôtel de Ville, le 25 février 1848 », (H. F. E. Philippoteaux)

Depuis, il a toujours été conservé. L'article 2 de notre Constitution en fait le seul emblème national.

Pour le déjeuner : des tables, des chaises et un barbecue seront mis en place par la mairie. Chaque convive apporte son pique-nique à partager avec ses voisins.

ASPEH DES LOGES

LES LOGES-EN-JOSAS

Avant - Maintenant

L'ASPEH se propose d'exploiter sa petite collection de vieilles photos des Loges en juxtaposant des vues de l'ancien et de l'actuel paysage urbain. Débutons donc la comparaison dans ce numéro avec le Petit Jouy, la Grande Rue et la place Louis Grenier.

Petit Jouy :

La Route de Versailles est devenue l'avenue Charles de Gaulle.
Le centre ambulancier a remplacé l'épicerie dans une maison très transformée.
Les 2 maisons de droite sont très reconnaissables.

Grande Rue :

Coté pair, les volumes ont peu changé. Le portail est toujours en place.
Côté impair, l'ancienne entrée unique du restaurant a laissé la place à 3 entrées: l'ancienne grange devenue habitation, le bâtiment principal et l'extension.

Place Louis Grenier :

Très peu de changement dans les volumes de bâtiments. Les aménagements ont beaucoup évolué : la grille devant la mairie, la mare (muret) ont disparu, la place est maintenant arborée.

ÇA BOUGE AUX LOGES !

ASL TENNIS

La magie de Roland Garros a encore opéré !

Cette année marquait le retour de la traditionnelle « sortie enfants à Roland Garros ». Ils étaient 8 de nos jeunes Logeois à avoir été tirés au sort pour bénéficier d'une chance incroyable de passer une journée Porte d'Auteuil et admirer leurs champions… Accompagnés de notre Président, Mathieu, et de Sébastien, Adélie, Clément, Raphaël, Corentin, Charly, Titouan et Liam ont vécu une journée de rêve ce mercredi 31 Mai 2023 : ils y ont admiré, sur le Central « Philippe Chatrier » (!), nos français Hugo HUMBERT et Caroline GARCIA, ainsi que Stan WAWRINKA et même Carlos ALCARAZ, pour leur plus grand bonheur… : les étoiles dans leurs yeux faisaient plaisir à voir !

« Merci encore pour cette extraordinaire sortie ! »
« Un grand merci pour l'organisation de la journée hier et d'avoir permis de rendre cela possible. Mes 2 enfants étaient ravis et ils voulaient encore regarder d'autres matchs à la télé le soir même ! »
« Merci beaucoup, notre fils a particulièrement apprécié sa journée ! »
« Notre fils est ravi de sa journée ! »

Rdv le **samedi 1er Juillet** prochain, à 12h00 au Club House, pour la Fête du Tennis, qui sera couplée cette année avec la Fête du Village. Au programme : BBQ familial, animations enfants, passage des « niveaux balles de fin d'année » pour nos jeunes avec Joëlle et Pierre, suivi des remises des diplômes ! Venez nombreux !

ÉTAT CIVIL

Nous avons le plaisir de vous faire part du mariage de :
Sylvia BAUDOIN et **Sébastien GERBRON** le 22/04/2023.

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de :
Norah UNTERHALT-ROUSSEL née le 25/05/2023.

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de :
Madame **Hélène SASSARD** survenu le 14/04/2023 à l'âge de 100 ans.
Madame **Françoise AUBERT** survenu le 18/04/2023 à l'âge de 67 ans.
Madame **Yvette MAGLIO** survenu le 28/04/2023 à l'âge de 96 ans.
Madame **Marie-José COUMAU** survenu le 04/05/2023 à l'âge de 84 ans.
Monsieur **Michel BUCH-ANDERSEN** survenu le 01/05/2023 à l'âge de 59 ans.
Monsieur **Serge HODÉ** survenu le 04/06/2023 à l'âge de 76 ans.

ASL FOOTBALL

Une nouvelle année est proche de s'achever sur les terrains de l'ASL Foot.

Les U7 progressent de match en match, grâce à un fan club incroyable, comme vous pouvez le voir sur la photo. Ils ont participé à leur premier tournoi lors du week-end de l'Ascension, à Voisins le Bretonneux.

Les U8-U9 sont en pleine forme, enchaînant les bonnes performances, avec une belle victoire dans le derby josassien en mai (1-0). Ils ont également participé au tournoi de Voisins le Bretonneux.

Enfin, les U10-U11 jouent comme des pros au sein de l'entente avec Jouy-en-Josas. Deux équipes participent chaque week-end au challenge du district des Yvelines. Ils viennent de signer de belles victoires 5-2 et 3-2 contre Le Mesnil-Saint-Denis.

La fête du foot aux Loges a lieu le samedi 24 juin, avec des activités footballistiques enfants-parents, des essais pour les enfants qui hésitent encore (notamment ceux qui sont en grande section) et pour tous les autres qui souhaitent simplement s'amuser. L'ASL mettra en place un barbecue le midi pour se restaurer.

Lors du forum des Associations début septembre, l'ASL Foot vous accueillera pour les inscriptions 2023-2024 ; les enfants nés de 2013 (U11) à 2017 (U7) pourront alors concrétiser leur rêve de porter haut les couleurs orange et noir des Logeois. Les footballeuses sont plus que jamais les bienvenues ! On nous murmure même qu'il y aurait de nombreuses footballeuses dans la cour de l'école… Après un pic à 4 joueuses il n'y a pas si longtemps, l'ASL est redescendue à une seule féminine. Pourtant, on est certain qu'il y a la future Delphine Cascarino du football français dans notre petit village

Vive le sport, et vive le foot aux Loges… 1, 2, 3 LOGEOIS !

PIZZAS

La pizza du vendredi : un must à ne pas manquer !

Il vous attend, il a besoin de vous, notre food truck du vendredi soir vous accueillera avec sa bonne humeur et vous régalera de ses succulentes pizzas: Marguerita, Régina, Diavola, Tifosi, Vesuve... elles sont toutes là, pour le plaisir de vos papilles et pour vous offrir une solution pratique pour dîner en fin de semaine.

Comme beaucoup de commerçants de bouche, il a été frappé par la crise sanitaire et l'inflation, mobilisons-nous pour l'aider à repartir à fond en commandant au 06 58 92 26 56.

Sapore de casa: tous les **vendredis de 17h30 à 21h**, rue de la Poste.

ASL BTT

ASL Badminton et Tennis de table

Saviez-vous qu'au badminton, une tension de cordage faible de la raquette octroie de la puissance grâce à un effet catapulte lors de la frappe ? Et qu'à l'inverse, une tension forte favorise le contrôle et la précision au détriment de la puissance ?

Venez pratiquer le badminton et le tennis de table en loisir les lundis et vendredis soirs dans la halle sportive de notre village. Ces sports peuvent se pratiquer sans équipements spécifiques et sont facilement accessibles. Chacun peut jouer librement ou participer à des échanges collectifs proposés par les animateurs joueurs. Volants et balles sont à disposition, chaque joueur devant apporter sa ou ses raquettes.

Nous avons invité mi-avril nos camarades de la section de badminton de Buc pour un tournoi amical précédé d'un verre entre joueurs. 20 équipes ont joué toute une soirée, bravo aux 3 équipes logeoises qui ont pris possession du podium pour la première fois : Martin, Romain, Fabien, Safouan, Léni et Pierre-Yves !
Puis nous avons été reçus mi-mai dans le complexe sportif de Saint-Rémy-lès-Chevreuse pour un second tournoi amical qui a duré tout l'après-midi. Bravo à l'équipe logeoise qui est arrivée au pied du podium : Martin et Romain !

Ces échanges ont remporté un succès et ont permis de créer des liens entre nos sections et de varier les adversaires. Nous renouvellerons l'expérience chaque année. Ces rencontres sont ouvertes à tous les Logeois.

Nous organisons avec le comité des fêtes un tournoi amical de tennis de table lors de la fête du village début juillet. Nous vous invitons à lire dans ce numéro l'article consacré, et espérons vous voir vous affronter dans la bonne humeur. Et n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour vous entraîner avant le tournoi.

Amateurs, jeunes et pratiquants réguliers, venez faire un essai lors des deux plages horaires du lundi soir (20h – 21h30) et du vendredi soir (18h30 – 21h30). Il est possible de s'inscrire en cours d'année.

contact aslbtt.loges@gmail.com

AMTL

L'AMTL fait encore salle comble !

De plus en plus nombreux ! Vous avez été cette année chaque fois un peu plus nombreux à venir assister aux désormais « incontournables » Concert des Elèves et des Professeurs de l'AMTL à la Maison des Associations des Loges-en-Josas !

La dernière édition a eu lieu le 11 juin dernier et concluait de façon magistrale cette année musicale avec l'AMTL.

Les chanteurs, les guitaristes, violonistes, flutistes, pianistes, trompettistes ont tous eu à cœur de nous montrer leurs talents !

En point d'orgue de ce concert, l'Ensemble Orchestral de l'AMTL a investi la scène et a une nouvelle fois enthousiasmé le public, toujours aussi nombreux à la fin du concert, avec un répertoire éclectique allant de Michael Jackson à Béla Bartók.

L'Ensemble Orchestral est constitué de professeurs et d'élèves de l'AMTL, il a réellement pris une nouvelle dimension l'année dernière de par sa participation à l'immense succès que fut la comédie musicale « Des Vie » (Un an déjà…).

Devant l'enthousiasme du public et des musiciens de l'orchestre, convaincus par ailleurs du fort intérêt pédagogique des pratiques d'ensemble et afin d'étoffer son répertoire, d'accueillir de nouveaux musiciens et de progresser plus rapidement, nous avons le plaisir de vous annoncer que nous allons mettre en place l'année prochaine un programme de répétitions dédiées uniquement à cet ensemble orchestral sur la base d'une répétition toutes les 3 semaines (le weekend). Les journées et horaires seront précisés au début de l'année scolaire prochaine, mais vous pouvez d'ores et déjà accorder vos instruments !

Nos prochains rendez-vous sont maintenant en septembre pour les forums des associations des Loges et de Toussus. Nous vous y attendons nombreux soit pour finaliser vos réinscriptions, soit pour vous inscrire pour la premières fois, sachez que nous sommes toujours très heureux d'accueillir de nouveaux adhérents. Il y a de la place dans toutes nos classes, mais plus particulièrement dans celles de saxophone, de trompette et de violon.

Dans l'attente de vous retrouver à la rentrée de septembre, nous vous souhaitons, à toutes et tous, un très bel été musical.

Les plantes mellifères au jardin potager

Une plante mellifère est une fleur qui produit du nectar et du pollen en grande quantité : ce sont des sources de nourriture essentielles pour les insectes pollinisateurs.

Pourquoi semer ou planter des plantes mellifères dans votre jardin ?

• *Favoriser la pollinisation*

Le jardinier a tout intérêt à attirer les insectes pollinisateurs. Abeilles, bourdons, papillons, pour ne citer qu'eux, assurent la pollinisation des arbres fruitiers et des plants de légumes fruits (rappelons que les tomates, concombres, melons, aubergines, poivrons, courgettes, courges diverses… sont des fruits). Un jardin bourdonnant d'abeilles et autres insectes, c'est la promesse de belles récoltes au potager comme au verger.

• *Favoriser la biodiversité végétale*

Les plantes mellifères implantées au jardin vont tout simplement y élargir la diversité végétale. Et, au-delà de l'intérêt esthétique, elles pourront perturber l'odorat de certains "ravageurs", protégeant ainsi vos cultures. Elles contribueront ainsi à équilibrer les populations animales. Plus il y a de diversité, mieux les populations s'équilibrent naturellement.

• *Favoriser la biodiversité animale*

Du point de vue de l'environnement, les insectes, en particulier les abeilles, ont bien besoin qu'on leur offre des fleurs à butiner, et donc de la nourriture. Entre les pesticides, la disparition de la flore sauvage, la suppression des haies et les jardins trop bien entretenus, les insectes ont bien du mal à trouver un lieu de vie et de quoi se nourrir.

Quelles plantes mellifères choisir ?

Les espèces mellifères sont très nombreuses: plantes fleuries, aromatiques, arbustes, sans oublier les fleurs sauvages Il est généralement préférable de choisir des espèces locales, adaptées au climat, et ne nécessitant pas ou peu de soins particuliers. Elles sont vivaces ou annuelles et leur grande diversité permet un étalement des floraisons tout au long de l'année.

Au printemps, les pollinisateurs ont un large choix de fleurs à butiner. Parmi les plantes mellifères fournissant des sources importantes de nectar, on trouve : la mauve, la bourrache, la phacélie, le robinier, la brunelle, le framboisier.

En été, saison parfois difficile pour les abeilles à cause de la sécheresse, on pourra privilégier la lavande, le romarin, le fenouil, la glycine, la rose trémière, le tournesol, la verveine, le dahlia.

ÇA BOUGE AUX LOGES !

En automne, voici quelques exemples de plantes les plus adaptées pour encourager la biodiversité dans votre jardin : le muflier, l'aster, le souci des jardins, la centaurée jacée, le cléome, le lierre.

En hiver, en dessous de 12 °C, la plupart des abeilles hivernent. Mais avec le réchauffement climatique et des hivers de plus en plus tempérés, la survie des abeilles s'amenuise, car elles peuvent se réveiller trop tôt dans l'année et se retrouver sans source de nectar. Pour permettre aux abeilles de se nourrir même en plein cœur de l'hiver, privilégiez les plantes mellifères à la floraison hivernale, telles que : le crocus, le forsythia, l'arbousier, les bruyères d'hiver, la fausse roquette, le tussilage.

Dans un monde où la biodiversité s'appauvrit de jour en jour, il est du devoir du jardinier, de contribuer un tant soit peu à contrer ce déclin, notamment en implantant des plantes mellifères dans son jardin.

BIBLIOTHÈQUE

Coup de cœur

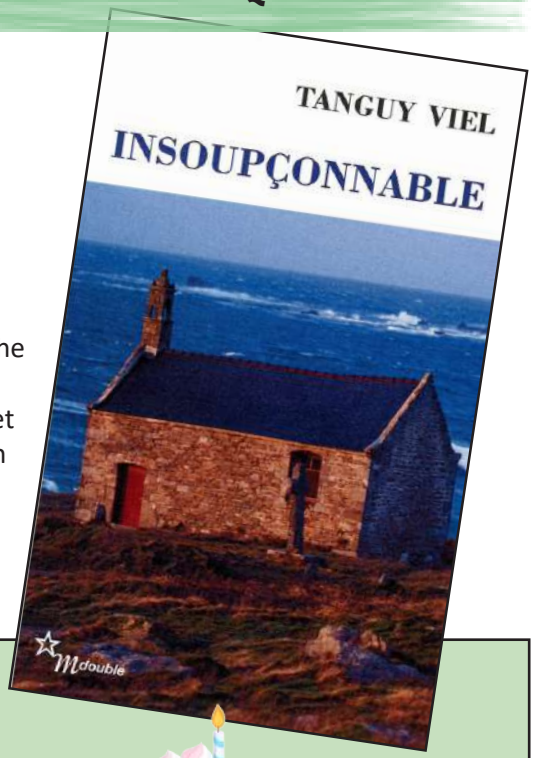

Insoupçonnable – Tanguy VIEL :
Un mariage chic au bord de la mer. C'est celui de Lise, elle épouse Henri, un riche commissaire-priseur rencontré dans un bar de nuit où elle travaillait.
L'histoire nous est racontée par Sam, qui se présente comme son frère. Mais Lise et Sam sont amants, jeunes et fauchés, et ils ont fomenté un plan insoupçonnable, un vrai-faux kidnapping pour empocher un million de dollars.
Sam est donc un frère de pacotille, qu'en est-il d'Edouard le frère d'Henri. Faux frère, vrai frère ? Le suspense est diabolique, et la vérité est bien insoupçonnable…

50 ans de la Bibliothèque associative des Loges-en-Josas !

Nous célèbrerons cet anniversaire le **samedi 14 octobre 2023**
10H30 – 12H30

Réservez dès à présent cette date !

Vacances d'été à la Bibliothèque

Après le samedi 8 juillet : ouverture les mercredis 12, 19 et 26 juillet ainsi que le samedi 21 juillet aux horaires habituels.
Fermeture en août.
Réouverture le mardi 5 septembre.
Calendrier sur le site internet https://bibliothequeleslogesenjosas.com/

ÇA BOUGE AUX LOGES !

CHÂTEAU DES CÔTES

Don de linge de maison

Le Centre Pédiatrique des Côtes est à la recherche de parures de drap (housses de couette, draps housse, taies d'oreiller) pour des lits une personne.

Les dons sont à déposer à l'accueil du Centre (9 Chemin des Côtes Montbron).

Merci !

LOGES ACCUEIL

Loges Accueil a organisé l'expo des réalisations des différents ateliers les 15 et 16 avril derniers.

Le vernissage fut un grand moment en présence de Madame Caroline Doucerain, du directeur du Château des Côtes Monsieur Timothée et de Madame Saintomer. Certains objets exposés étaient à vendre au profit des enfants du Château des Côtes et nous avons pu remettre 630 € à Monsieur Timothée.

Nous remercions beaucoup nos visiteurs et vous disons à l'année prochaine !

Création d'un nouvel atelier Loges Accueil : Tout en tissus

Une couturière (une jeune femme ukrainienne réfugiée aux Loges-en-Josas) propose d'aider des élèves à fabriquer des objets de décoration en feutrine.

Ci-contre quelques photos des objets qu'elle a réalisés : décor pour chambre d'enfant, pour Noël ou Halloween.

On vous donne rendez-vous au Forum des Associations le 9 septembre où elle sera bien sûr présente sur le stand de Loges Accueil.

Merci de venir nombreux admirer ses créations et vous renseigner sur l'organisation de l'atelier.

SECOURS CATHOLIQUE

Secours Catholique Caritas France : Pour un monde juste et fraternel

Fraternité, Solidarité, ces valeurs n'ont rien d'abstrait pour notre équipe locale du Secours Catholique de Jouy/Les Loges-en-Josas qui poursuit sa mission d'accompagnement et de soutien auprès des plus vulnérables.

Cette année encore, les bénévoles font vivre concrètement leur volonté d'aider les personnes en difficulté à améliorer leurs conditions de vie et celles de leur famille. Mais pour agir, nous avons besoin de rencontrer ceux qui se sentent trop seuls ou trop découragés pour se manifester.

Alors n'hésitez pas à nous contacter pour vous ou quelqu'un que vous savez en difficulté, à pousser la porte de la maison paroissiale de Jouy, le premier vendredi du mois ou encore à nous appeler. Vous serez toujours les bienvenus.

Nos actions sont multiples, partenariales, et les idées foisonnent pour nous adapter à notre environnement économique, social et climatique : accès à une épicerie solidaire, aide à la constitution de dossiers, de suivi administratif, secours financiers, sorties culturelles, vacances…. et une nouveauté, la création d'un café-bricolage régulier où nous recyclons et confectionnons des objets du quotidien (sacs divers, vide-poches…).

Notre actualité

Dans le dernier numéro du Logeois, nous vous faisions part de la disparition de notre ami-bénévole Jean-Luc Rocuet, très engagé et dévoué au service de notre association. A son décès, il était mandaté au conseil communal d'action sociale (CCAS) de la mairie des Loges.

Aujourd'hui, nous avons la joie d'accueillir Marie-Claire, son épouse, qui lui succède dans cette mission. Nous la remercions chaleureusement pour son dévouement et sa disponibilité. Bienvenue Marie-Claire !

Bérengère Turquet, notre écrivain public assure désormais seule la responsabilité de l'équipe. Elle est assurée de la coopération, de l'aide et de l'engagement de tous les bénévoles à ses côtés. Merci Bérengère !

Et nous avons également eu le plaisir d'apprendre qu'une famille de Jouy aurait la chance de partir une semaine cet été dans un centre de vacances, avec le soutien financier du Secours Catholique et de ses donateurs.

Quelques dates et évènements à venir

• Dans la foulée de la sortie culturelle qui nous a conduits le samedi 27 mai au château de Versailles pour une visite guidée « Voyage poétique à Versailles », une seconde est prévue le **lundi 10 juillet** au château de Fontainebleau avec des attractions diverses et variées pour tous les âges !

• Notre prochain café-rencontre aura lieu le **vendredi 7 juillet, de 16 à 18 heures**, à la maison paroissiale de Jouy-en-Josas au 11, rue Bonnard.

ÇA BOUGE AUX LOGES !

• Une collecte alimentaire est prévue au magasin Auchan de Saclay (face à HEC) le **samedi 24 juin**. Nous avons besoin de vous (pour nous aider si vous avez un peu de temps), et de votre générosité.

Nos contacts

Notre page facebook est à l'image de l'équipe et accessible à tous, alors, soyez curieux. Vous découvrirez notre actualité faite de moments conviviaux et festifs, partagés tous ensemble.

www.facebook.com/SecoursCatholiqueJouyLesLoges

Vous pouvez nous joindre par mail : jouylesloges.780@secours-catholique.org ou en appelant au 07 72 31 36 76

Tous concernés, tous engagés

CLUB DE BRIDGE

Les élémentaires jouent au Petit Bridge !

Le Club de Bridge de la Vallée de la Bièvre, c'est 116 licenciés (dont de nombreux Logeois), 3 tournois par semaine, des formations initiation et perfectionnement tous les mardis matin et un local dédié au Centre Sportif et Associatif de Jouy-en-Josas. Une ambiance détendue pour socialiser, s'amuser et progresser.

La nouveauté du mois de mai, c'est l'initiation au Petit Bridge des CE1 au CM2 du périscolaire de notre école élémentaire.

20 élèves ont participé. Apprentissage rapide, bonne humeur, plaisir de jouer et envie de recommencer. Emmanuelle, la directrice du périscolaire, et Malika, animatrice, ont organisé et accompagné : heureusement qu'elles étaient là pour canaliser l'enthousiasme et maintenir la rigueur !

Le Petit Bridge est une introduction très simplifiée au bridge avec un jeu de cartes spécifique.
Conçu en partenariat avec l'Education nationale, il développe la coopération (on joue en équipes), la rigueur, le calcul, la stratégie etc… C'est un jeu amusant qui se joue très bien en famille ; le jeu de cartes est disponible sur internet ou au club ; les règles sont simples, les possibilités tactiques sont variées et subtiles.

En tout cas, le plaisir des enfants était évident : à suivre !

ÇA BOUGE AUX LOGES !

AEL

Encore une saison de L'AEL qui s'achève. L'Association des Enfants des Loges, qui a fêté ses 40 ans d'existence, organise tout au long de l'année des sorties et événements pour les enfants des Loges, âgés de 6 à 12 ans. La saison 2022-2023 fut riche en événements.

Septembre ce fut le Parc zoologique de Thoiry, novembre Le Louvre et le musée des égouts de Paris. Noël s'est déroulé aux Loges avant la visite de l'Opéra Garnier en février suivie d'une balade sur la Seine à la découverte des plus beaux monuments parisiens. Puis nous avons enchaîné avec la chasse aux œufs de Pâques dans les bois des Loges pour conclure en mai par la journée au Parc Saint Paul.

Pour la saison 2023-2024, vous pouvez inscrire vos enfants pendant le forum des associations début septembre. Pour ceux qui ne pourraient s'y rendre, envoyez nous un message à : aeloges78@gmail.com.

On se voit à la rentrée !

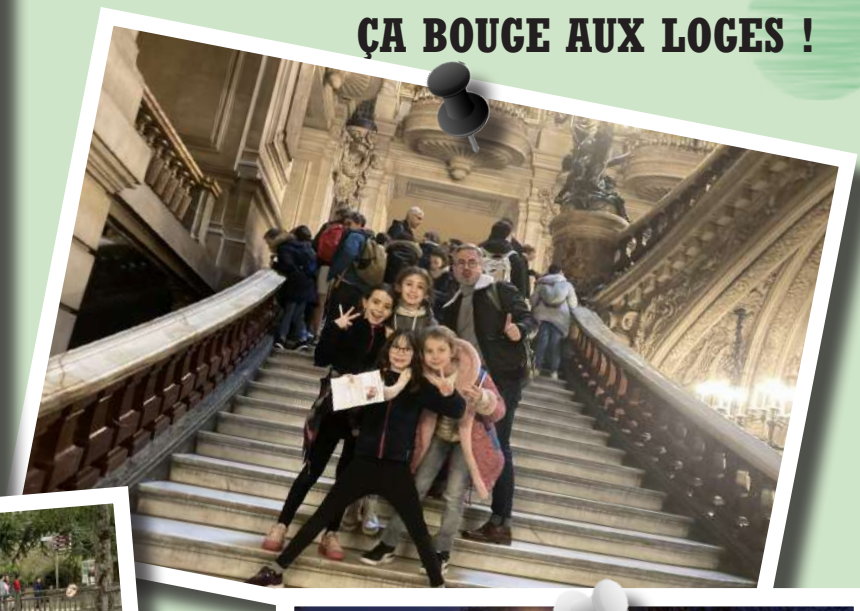

ÉCOLE MATERNELLE

Rencontre école maternelle et maison des Sages

Vendredi 26 mai - Rencontre inter-générationnelle : Une belle rencontre s'est déroulée à l'école maternelle. Les résidents de la maison des Sages et quelques Logeois ont été invités par les élèves de grande section à venir écouter la petite chorale de l'école maternelle.

Au programme des chants traditionnels travaillés en classe depuis plusieurs semaines pour l'occasion. Les airs de « A la claire fontaine, Mon âne, Dansons la capucine, Jean petit qui danse, Savez vous plantez les choux » se sont enchaînés pour le plus grand plaisir de tous !

Ces partages de temps intergénérationnels sont à multiplier tant ces échanges sont riches pour chacun des participants, petits et grands !

ÇA BOUGE AUX LOGES !

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les jeudis 25 mai et 1er juin, un atelier « Fresque du climat » a été proposé à nos élèves de CM1 et CM2.

L'objectif de cette fresque est de sensibiliser notre jeune public aux causes et aux conséquences du réchauffement climatique, par une approche ludique et pédagogique de liens entre cartes comportant une image et son texte explicatif au verso.

Mesdames Bellec et Rouet, mamans d'élèves et animatrices « Fresque du Climat », ont organisé l'atelier en trois temps : « on va réfléchir avec notre tête, échanger avec notre cœur et parler à nos jambes » !

En effet, les élèves ont tout d'abord réfléchi et organisé leur fresque par petits groupes de six/huit, puis chacun a exprimé, tour à tour, ce qu'il ressentait : Certains élèves nous ont fait part de leur tristesse « face à cette situation », de leur colère « qu'on utilise tant de CO2 », de leur peur que « toute la planète finisse par s'effondrer » ! Mais aussi de leur joie : « On va pouvoir mener des actions pour lutter contre le réchauffement climatique ! ».

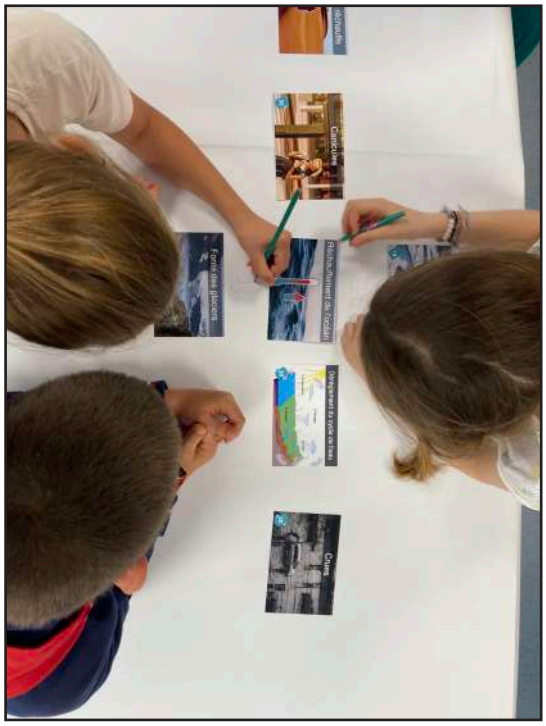

Parmi les sujets abordés, les élèves furent, entre autres, intrigués par la différence entre crues et submersions, par les conséquences, différentes, de la fonte de glaciers et de la fonte de la banquise, par les dangers du méthane - l'autre gaz à effet de serre, par les différents usages des énergies fossiles, par la nouvelle notion de « réfugiés climatiques » …

Voici quelques extraits de leur réflexion : *« Au lieu de mettre la clim', vaut mieux ouvrir la fenêtre ! ». « L'Homme est à l'origine de tout mais a aussi entre ses mains les solutions ». « Je suis muet face à cette situation ». « Je sais qu'on va faire en sorte que la catastrophe ne se produise pas ». « Il faut construire des écoles pour des enfants de plus en plus nombreux et ça aussi, ça pollue ! ». « Je veux apprendre aux autres ce que j'ai appris ».*

A la fin de l'atelier, on a tous cherché des solutions pour mieux manger, mieux se déplacer et mieux consommer ! Puis on a imaginé ce qu'on pourrait améliorer facilement au sein de l'école. C'est ainsi que deux grandes idées ont émergé et seront mises en place à l'école élémentaire en 2023-2024 :

- organiser une journée lors de laquelle tous les élèves feront le trajet domicile-école à vélo !
- organiser des trocs à l'instar du troc'livres : troc'vêtements, troc'ski, troc'jouets…

Nos élèves sont extrêmement sensibles au changement climatique et cet atelier fut une belle occasion pour eux de compléter leur compréhension et affiner leur jugement.

Toute l'équipe pédagogique remercie nos trois intervenantes : Mesdames Bellec, Rouet et Petitbon, pour leur disponibilité et leur entrain !

Un grand merci aussi à la mairie des Loges-en-Josas qui a impulsé ces ateliers dans le cadre du passeport du civisme 2022-2023, catégorie : environnement !

FÊTE DU VILLAGE

Fête du Village :
le 1er juillet 2023, à partir de 14h,
grande fête annuelle dans le Parc Yvon le Coz.

L'après-midi :
• Paint-ball laser extérieur, balayette à vélos, "remorque multifonction" (avec mur d'escalade, parcours d'obstacles…),
• Structures gonflables pour petits et grands : parcours sous la mer, aquagliss 20 m (préparez vos maillots et serviettes), île aux pirates pour les petits,château sous la mer,
• Concours mini-curling, assiette picarde et bien d'autres jeux !
• Tournoi de ping-pong organisé par l'ASL BTT (voir encadré ci-dessous)

D'autres animations seront proposées : ateliers créatifs avec Natacha, tournoi amical de volley, …

Le bar du CDF toute l'après-midi et en soirée pour vous rafraîchir et grignoter.

Mr Tavernier vous proposera également ses pommes d'amour, crêpes, gaufres.

• 18h30: inauguration de l'arboretum du Parc Yvon le Coz.
• Vers 18h45, résultats du concours photo organisé par la Mairie, sur le thème "se déplacer aux Loges-en-Josas" et remise des prix.
• Discours de la Présidente du Comité des Fêtes puis celui de Madame le Maire, suivi d'un apéritif offert à tous les habitants.

La soirée :
Tables, bancs et BBQ seront mis à votre disposition pour vous permettre d'apporter votre repas. Cette année, le Food Truck "la Chariotte Royale" vous proposera hots dogs et desserts :
• Volaille Classic et Veggie Classic à 5,50 €
• Volaille USA et Veggie USA à 6,50 €

Dîner animé par des magiciens, illusionnistes, close-up, retraite aux flambeaux et feu d'artifice. Et soirée dansante !

Tournoi de Ping-pong à partir de 15h :

Avec 4 tables et une organisation bien rodée, nous vous attendons pour un après-midi convivial.
tournoi gratuit, réservation obligatoire !

Tournoi amical en duo :
• Adulte - Enfant dans des matchs à 33 points,
• Adulte - Adulte jusqu'à 11 points,
• Enfant - Enfant jusqu'à 22 points, puis double jusqu'à 33 points.

Venez avec vos raquettes même si nous pourrons vous en prêter. Les balles seront fournies.
Entraînement possible au préalable dans la halle lors des deux plages horaires de l'ASL BTT le lundi soir (20h – 21h30) et le vendredi soir (18h30 – 21h30).
Renseignements et inscriptions à aslbtt.loges@gmail.com.

ÇA BOUGE AUX LOGES !

DÎNER KARAOKÉ

Le Comité des Fêtes organise un dîner et karaoké dansant le **9 septembre** à l'Espace Denise Potier (MDA) à partir de 19h30.

Après le Forum des Associations, c'est l'événement de la rentrée à ne pas manquer, l'occasion de se retrouver après la période estivale et de partager ce moment convivial.

Tables et bancs seront à votre disposition, prévoyez assiettes, couverts, bougies… et apportez vos délicieux mets et boissons à partager avec tous. Cette année, retour de vos plus belles tenues BLANCHES.

Et pour animer le dîner et prolonger la soirée, nous vous proposons un Karaoké dansant. Alors, prêts pour faire vos vocalises?

FOULÉE LOGEOISE

Foulée Logeoise : 18e édition !

RDV, **dimanche 24 septembre**, sur l'allée piétonne menant au Château des Côtes, à partir de 9h30 pour finaliser votre inscription et retirer votre dossard.

Plusieurs catégories sont prévues :

- adultes et + de 13 ans 2500 m, départ commun à 10h
- adultes et + de 13 ans 10000 m, départ commun à 10h
- 10-12 ans, 1500 m départ commun à 11h
- 7-9 ans, 800 m départ commun à 11h
- tout-petits, départ à 11h30
- **Et la nouveauté : parcours marche nordique 8000 m départ 10h.**

Venez participer à ce rendez-vous sportif et festif, où chacun pourra être déguisé et où la bonne humeur est aussi importante que les résultats finaux !

Le parcours, la fiche d'inscription et la décharge seront envoyés via la mailing liste du Comité des Fêtes (Pour faciliter l'organisation, envoyez vos documents remplis : cdf.lej@gmail.com).
Bulletins également disponibles lors du Forum des Associations et sur place le dimanche 24 septembre.
Rappel : certificat médical ou décharge obligatoire.

CIN-ÉCHANGE

Vendredi 29 septembre, le Cin-Échange opère sa rentrée en vous présentant de nouveau un film de notre réalisateur logeois, Marc Rivière, qui viendra encore une fois nous régaler d'anecdotes de tournage et autres souvenirs cinéphiliques.

Voici 20 ans, il avait consacré un film à une grève de femmes dans les conserveries de poissons de Douarnenez en 1924, réalisant ce faisant un beau film poignant avec notamment Charlotte Valandrey et le toujours excellent Jean-Marie Winling.

Vendredi 29 septembre, 20h, Espace Denise Potier.

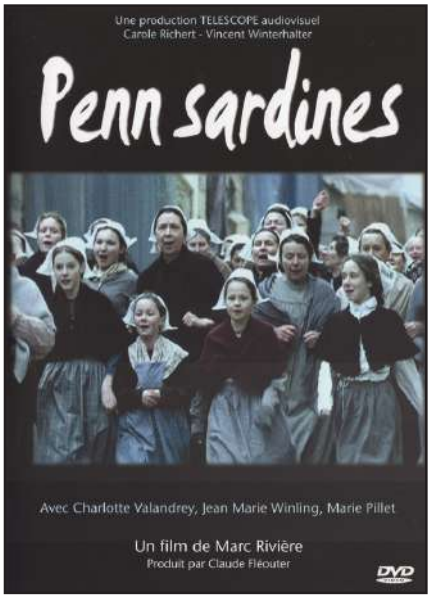

ÇA BOUGE AUX LOGES !

CONCERT

Soirée SUPERTRAMP en version Jazz

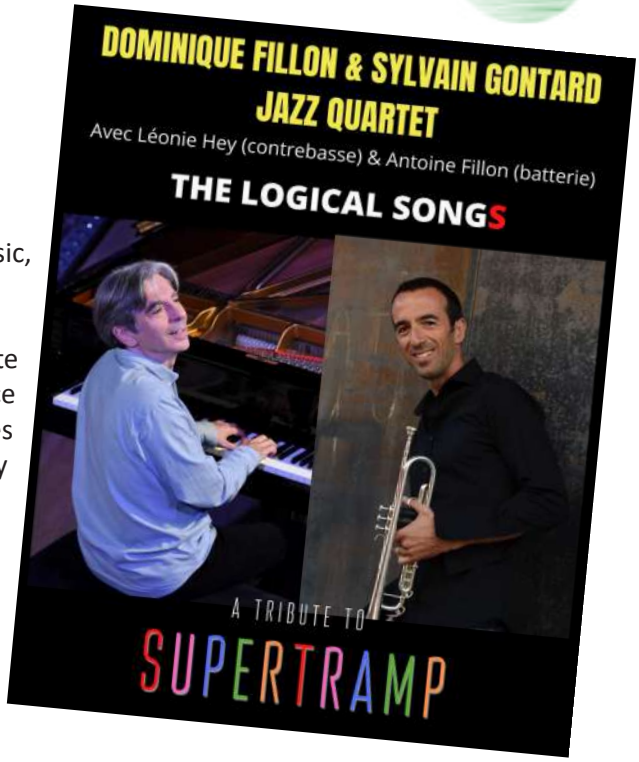

Le génie créatif d'un des plus grands groupes de l'histoire de la pop music, revisité par un quartet de jazz!

Avant de partir sur les routes des festivals d'été, la formation du pianiste (logeois) Dominique Fillon et du trompettiste Sylvain Gontard en résidence aux Loges-en-Josas nous propose un concert spécial au Château des Côtes pour les logeois, le personnel du centre pédiatrique et les enfants qui y séjournent.

C'est en enregistrant une version du titre « Lord is it mine » sur leur premier album en duo (SydO) que Sylvain Gontard et Dominique Fillon ont pu mesurer à quel point les compositions et les arrangements du groupe SUPERTRAMP pouvaient être « relus» avec une instrumentation et une esthétique différentes sans en perdre de force.

Dans ce projet créé en décembre dernier pour la salle parisienne Le Bal Blomet, le duo s'entoure d'une rythmique jazz, aussi solide qu'élégante avec Antoine Fillon à la batterie et Léonie Hey à la contrebasse.
Une soirée crossover « pop'n jazz » où il risque d'être difficile de NE PAS chanter, tout au moins dans sa tête!

Jeudi 6 juillet 2023, 20h
Centre pédiatrique des Côtes
9, chemin des Côtes Montbron
78350 Les Loges-en-Josas
Prix : 15 euros
Billetterie : https://www.billetweb.fr/the-logical-songs

THEÂTRE

Atelier Théâtre aux Loges

Voici quelques années, Marc Rivière avait adapté et mis en scène l'hilarant ouvrage d'un directeur d'école qui, des années durant, avait collectionné les perles que lui envoyaient certains parents :

« *Vous voulez que j'achète la photo de classe de ma fille ? Non mais vous avez vu la tête des autres ? Alors c'est non merci ! Cordialement.* » « *William n'est pas venu à l'école hier parce qu'il a fait grève. Chacun son tour !* »

- Patrice Romain « Mots d'excuse. Les parents écrivent aux enseignants », Michel Lafon

Durant la saison 2023-24, notre réalisateur logeois propose à ceux d'entre nous qui sont intéressés de travailler durant l'année sur cette pièce afin de la présenter en fin de saison au public. Que ceux qui se sentent une fibre théâtrale prennent contact avec le Comité des Fêtes lors du forum des associations le **9 septembre** prochain. Une réunion de présentation s'ensuivra avec les intéressés.

CIVISME
bien vivre ensemble

BON VOISINAGE

Les rappels de bon voisinage

(Vous retrouverez ces règles de bon sens sur le site internet de la mairie)
Ici nous ne parlerons pas de sanctions mais de civisme et de respect des autres.

LE BRUIT
Les activités dans les jardins aux beaux jours, se font dans le respect des voisins.

- Habituons-nous à parler doucement sans crier…
- Evitons la musique à l'extérieur et contrôlons les décibels de nos sources sonores y compris les instruments de musique…
- Veillons à ce que nos chiens n'aboient pas inconsidérément…

- Bricolages, tonte des pelouses, taille des haies, uniquement aux horaires autorisés :
Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
Samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
Dimanches et Jours fériés : de 10h à 12h

HAIES SÉPARATIVES
Qu'elle donne sur la voie publique ou vous sépare de votre voisin, une haie doit être entretenue par son propriétaire (celui chez qui elle est plantée).

Si la gêne est importante ou s'il existe un risque pour la sécurité, le maire peut faire procéder aux travaux d'élagage nécessaires, aux frais du riverain.

Vous trouverez les détails des règles liées à ce sujet sur le site, en tapant « entretien » dans le champ de recherche du site de la mairie.

FEUX À L'AIR LIBRE
Les feux dans les propriétés privées sont interdits, à cause des risques pour la santé et l'environnement.

N'OUBLIONS PAS NOS ANIMAUX !
On trouve encore trop de déjections canines sur les trottoirs du village… Pourtant il y a 4 distributeurs gratuits de sacs ad hoc…
S'il vous plaît, que les promeneurs de chiens qui ne ramassent pas leurs crottes fassent preuve d'un minimum de civisme !

Et enfin encore une fois un message aux cavaliers : de même qu'on ramasse les crottes de son chien, il est tout à fait possible de ramasser les crottins : le cavalier n'ignore pas quand – donc où son cheval s'est soulagé. En quittant le haras vers son domicile, il s'arrête, sort la pelle et la balayette, et fourre ça dans un sac poubelle : pas si compliqué !

Un grand merci de la part des villageois !